

4

CENTRES
DE LOISIRS
À BILLÈRE

3 > 5
ans

LA MAISON DE
LA PETITE ENFANCE

07.66.73.79.53

Rue du PuyMORENS
09 50 01 69 27
ACCUEIL DE LOISIRS
UNIQUEMENT

6 > 10
ans

LA MAISON
DE L'ENFANCE

07.71.15.57.36

impasse NEDERPELD
05 59 62 21 02
ACCUEILS DE LOISIRS
SECRETARIAT ADMINISTRATIF
INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS

11 > 15
ans

LE SECTEUR
JEUNES

07.71.20.65.30

4 > 10
ans

LE JARDIN
DE TONI

06.51.44.41.92

Allée du Lacaou
05 59 72 57 56
ACCUEIL DE LOISIRS
UNIQUEMENT



LE PROJET

Notre Association adhère au projet éducatif des Francas. Nos structures sont habilitées et répondent à la réglementation de la DDCS. Nos centres de loisirs éducatifs sont des lieux d'apprentissage de vie en collectivité, ils permettent aux enfants et aux adolescents de construire leurs propres loisirs, de vivre des aventures et d'acquérir de l'autonomie. Grâce à des activités ludiques, nos équipes pédagogiques accompagnent vos enfants dans leur développement et leur épanouissement.



LES ACTIVITÉS

La Maison de l'Enfance, La Maison de la Petite Enfance et le Secteur Jeunes possèdent des espaces adaptés en fonction de l'âge des enfants : un terrain d'Aventures, une ludothèque-médiathèque et un espace multimédia... Sans oublier les spécificités de la ferme pédagogique du Jardin de Toni. Nous utilisons régulièrement les équipements sportifs et culturels de la ville de Billère (piscine, stades, gymnases, bibliothèque, salles de spectacles...) et d'autres ressources du territoire.



LES ACTUALITÉS

Toutes les actualités sur les projets, les activités, les inscriptions... sur notre site internet
www.maisonenfance64.fr



Nous écrire :



VACANCES D'HIVER

Lundi 9 février au
Vendredi 20 février
2026

Nos centres de loisirs éducatifs
sont ouverts de

7H45 à 18H30

Possibilité d'accueil
et de départ échelonnés

DÉBUT DES INSCRIPTIONS
**MERCREDI 7
JANVIER 2026**

Les inscriptions sont traitées
par ordre d'arrivée des
dossiers **COMPLETS**.
Attention, les **trois premiers**
jours d'inscriptions, tous les
dossiers sont réceptionnés,
mais une **priorité** d'inscription
est accordée aux **billérois**

NOUS ACCEPTONS
UNIQUEMENT
LES DOSSIERS
COMPLETS

PORTAIL
FAMILLE



Retrouvez toutes les
INFORMATIONS ET DOCUMENTS
SUR NOTRE SITE :
www.maisonenfance64.fr



OÙ DÉPOSER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION?



AU SECRETARIAT
sur les temps d'accueil



En ligne via le
PORTAIL FAMILLE



Dans la
BOÎTE AUX LETTRES



PAR EMAIL

ACCUEIL DES FAMILLES

PENDANT LES VACANCES :
TOUS LES MATINS : 9H00-12H00

PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE :
MARDI ET JEUDI : 13H00-17H00
MERCREDI : 9H00-12H00 ET 14H30-18H30

... ET PAR MAIL 24H/24...
ACCUEIL.MAISONENFANCE64@GMAIL.COM

Partie à retourner au secrétariat

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Âge : **BILLEROIS : OUI NON**

Votre Mode de règlement : Prélèvement automatique Espèces Chèque CESH ANCV

Adresse mail pour envoi des FACTURES, si le service n'est pas activé.

Email :

Des MODIFICATIONS à apporter au dossier (n° de tel, adresse, email, allergies....) c'est ici :
.....

Vacances hiver 2026

FAIRE DEVIS pour prise en charge : **OUI NON** Référent :

STRUCTURE SOUHAITÉE* :

Maison de la Petite Enfance 3 à 5 ans

Maison de l'Enfance de 6 à 10 ans

Jardin de Toni de 4 à 11 ans

Secteur Jeunes de 11 - 15 ans
(ou à partir de la 6ème)

Accueil des enfants : 7h45—18h30

	SEMAINE 1					SEMAINE 2				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	09	10	11	12	13	16	17	18	19	20
MATIN										
MIDI										
APRÈS-MIDI										

Ce document vaut réservation sous réserve d'une validation par e-mail, selon les places disponibles, d'un dossier complet et du paiement à jour de vos factures en cours. Je déclare exacts les renseignements indiqués sur la fiche d'inscription, j'atteste avoir pris connaissance de toutes les informations présentées dans le dernier règlement intérieur adopté à l'Assemblée Générale du 16 mai 2025, disponible sur la page [administratif de notre site maisonenfance64.fr](http://administratif.de.notre.site.maisonenfance64.fr) et téléchargeable ici ou à l'aide du QR code suivant, et je m'engage à les respecter.



Date : Signature obligatoire :

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> AR...../..... | <input type="checkbox"/> Dossier complet au/..... |
| <input type="checkbox"/> Dossier incomplet au/..... | <input type="checkbox"/> Liste d'attente au/..... |
| <input type="checkbox"/> Copie des vaccins à jour et nominatif | <input type="checkbox"/> Validation/..... |
| <input type="checkbox"/> Assurance en cours de validité | <input type="checkbox"/> Inscription annulée/..... |
| <input type="checkbox"/> PA RIB + SEPA complété et signé | <input type="checkbox"/> Commentaire/..... |
| <input type="checkbox"/> Règlement intérieur - complété et signé | |
| <input type="checkbox"/> Impayé€ | |



**Vacances
hiver 2026**
Partie à conserver

Accueil des enfants :
7h45—18h30

l'arrive avec des vêtements de saison et dans mon sac il y a :



- | | |
|-----------------------|----------------------|
| Moins de 6 ans | Plus de 6 ans |
| • Une gourde | • Une gourde |
| • Le doudou | • Un change |
| • Un change | |

Pour le Jardin de Toni :

- Des bottes en caoutchouc en fonction du temps
- Une Paire de Chaussons (pour les moins de 6 ans uniquement)

Accueil des enfants : 7h45—18h30

STRUCTURE SOUHAITÉE* :

Maison de la Petite Enfance 3 à 5 ans

Maison de l'Enfance de 6 à 10 ans

Jardin de Toni de 4 à 11 ans

Secteur Jeunes de 11 - 15 ans
(ou à partir de la 6ème)

	SEMAINE 1					SEMAINE 2				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	09	10	11	12	13	16	17	18	19	20
MATIN										
MIDI										
APRÈS-MIDI										

Pièces à fournir pour l'inscription (si pas déjà fournies)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Plaquette d'inscription complétée, datée et signée | <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance en cours de validité | <input type="checkbox"/> Le RIB + mandat SEPA ou à défaut le solde de la réservation |
| <input type="checkbox"/> Récépissé du règlement intérieur complété et signé | <input type="checkbox"/> Copie des vaccins obligatoires | <input type="checkbox"/> Autre (PAI, Jugement, Attestation AEEH...): |
| | <input type="checkbox"/> Règlement des factures antérieurs | |

Pendant le TEMPS SCOLAIRE

Accueil des familles :

Mardi et jeudi : 13h00-17h00

Mercredi : 9h00-12h00 et 14h30-18h30

Pendant LES VACANCES

Accueil des familles :

Tous les matins de 9h00 à 12h00

Nous contacter :

05 59 62 21 02

accueil.maisonenfance64@gmail.com

www.maisonenfance64.fr

• Si vous souhaitez modifier votre réservation via le portail famille, le délai de modification / d'annulation est de 8 jours ouvrés avant la date d'arrivée de votre enfant. (exemple: Vous souhaitez annuler un vendredi, il faut avoir fait la demande le mercredi de la semaine précédente).

• Vous pouvez faire une demande d'annulation par mail auprès du secrétariat jusqu'à 4 jours ouvrés avant la date concernée. (ex : Vous souhaitez annuler un mercredi, il faut avoir fait la demande le jeudi de la semaine précédente) pour ne pas être facturé.

• Après réservation, toute absence non justifiée dans les temps sera facturée.

• Avec un certificat médical seul le repas vous sera facturé (à fournir dans un délai de 8 jours).

TOUJOURS PRÉVENIR EN CAS D'ABSENCE !

Avec le soutien et la participation financière de :

